

Communiqué de presse

10 juillet 2020

Bien réagir à une deuxième vague en maison de repos est un devoir collectif Une mauvaise méthode et un mauvais timing vont-ils aboutir à des impasses ?

Le secteur des maisons de repos a fortement souffert de la crise du Covid. Le risque d'une deuxième vague est réel. Des concertations ont donc été entamées entre le Cabinet du Ministre Maron, les Fédérations des maisons de repos, les syndicats, le collège réuni et Iriscare sur un plan d'action pour faire face à ce scénario. En acteurs responsables et solidaires, ces Fédérations étaient tout à fait favorables au principe d'une pareille initiative.

Un dialogue franc était en cours dans un esprit constructif. Les Fédérations ont demandé un calendrier réaliste et ont fait part de façon assertive de toute une série de remarques et difficultés au sujet des 18 pages de consignes.

Malheureusement, la concertation a été refermée de façon abrupte et unilatérale par le Ministre compétent ce jeudi. Nous le regrettons amèrement.

Si de nombreuses préoccupations du secteur ont été prises en compte, des problèmes importants d'application, de compréhension et de lourdeurs demeurent. De plus, une série d'échéances imposées au 31 juillet seront difficilement tenables.

Dans ce contexte, une série de mesures ne seront pas praticables par les acteurs de terrain, a fortiori dans un calendrier serré et en période de vacances. Faut-il rappeler au Ministre et à son administration la fatigue physique et psychologique de l'ensemble du personnel de nos maisons de repos et nos maisons et de soins ? On attend pourtant d'eux la rédaction de nombreuses procédures et la conclusion de conventions avec des hôpitaux, des laboratoires et des fournisseurs de matériel... La pertinence de ces conventions est réelle mais quid de l'accord des cocontractants et de la couverture financière des engagements ? Par ailleurs, les Fédérations ne comprennent pas que tout nouveau membre du personnel ne soit pas testé à l'instar de ce que la France recommande.

Si les Fédérations restent convaincues du devoir collectif de prévenir et bien réagir à une deuxième vague, elles ne peuvent que désapprouver la méthode et le timing retenus car ils vont aboutir à des impasses.

Elles demandent dès lors instamment de rouvrir le dossier sur différents points et échéances.

Patricia Lanssiers, directeur général de Gibbis :
0475/31.97.69

Vincent Fredericq, Secrétaire général de Femarbel :
02/414.05.25

Karine Lalieux, Présidente de la Fédération des CPAS bruxellois:
0476/91.55.88